

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Lettres* de l'Université de Rouen constitue une formation généraliste sur trois années visant à l'acquisition d'une solide culture disciplinaire, littéraire et générale, et à l'acquisition des compétences multiples développées par la pratique des Lettres (lecture et analyse des textes de tous genres ; haut niveau d'expression écrite et orale ; capacité à problématiser, argumenter et développer une réflexion personnelle ; méthodes de travail, de documentation et de recherche). Le cursus est centré sur un tronc commun cohérent et progressif, avec une spécialisation en Licence 3 (*Littérature et enseignement, Littérature et édition, Français langue étrangère, Littérature et arts*), qui permet d'amorcer une diversification des compétences et des orientations, en fonction des vocations professionnelles. Cette licence forme principalement de futurs enseignants, comme en témoignent les nombreuses poursuites d'études dans les masters constituant un prolongement direct de cette formation à l'Université de Rouen (master *Textes, culture, publics* ; master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*). Elle est accessible en formation initiale et en formation continue, et peut être suivie en présentiel ou en enseignement à distance.

Synthèse de l'évaluation

La licence de *Lettres* constitue une formation solide, centrée sur les fondamentaux de la discipline principale (littérature française) et des disciplines auxiliaires (littérature comparée ; étude de la langue et stylistique ; langues anciennes et vivantes), avec une ouverture sur les relations entre littératures et arts. Se dessine ainsi une formation complète, relative à tous les aspects des études littéraires, couvrant des genres et des périodes variés. Ce cursus est en adéquation avec les objectifs visés, comme en témoignent les nombreuses poursuites d'études en master. L'autre point fort de cette formation est manifestement la qualité de l'équipe d'enseignants-chercheurs, étoffée, avec une forte implication des membres dans les responsabilités pédagogiques et administratives à tous les niveaux de la vie universitaire. C'est la garantie d'une formation bien pilotée, avec une initiation à la recherche en Lettres dès le premier cycle. Son attractivité reste forte, comme en témoignent les effectifs importants.

Les taux d'échecs sont toutefois élevés, surtout en première année, malgré la mise en place de dispositifs de suivi et d'aide aux étudiants par le corps enseignant. L'une des raisons tient sans doute au fait que le principe du contrôle continu est appliqué *a minima* : l'évaluation se fait encore principalement lors des sessions d'examen, ce qui ne favorise pas la réussite par une progression tout au long du semestre. Ce point devrait être l'objet d'améliorations, tout comme les procédures de réorientation en L1. Par ailleurs, on note le peu d'incitations à des formes de professionnalisation alternatives au débouché principal (enseignement), en dehors des cours d'option en L3 : pas d'enseignement de méthode/professionnalisation qui permettrait l'élaboration d'un projet étudiant, ou peu de stages par exemple, malgré la richesse des partenariats avec les acteurs associatifs et les institutions culturelles locales et régionales. La mobilité internationale (étudiante et enseignante, entrante et sortante) est possible, mais elle joue un rôle mineur qui mériterait d'être développé.

Points forts :

- Cohérence et progressivité de la formation, autour d'un tronc commun disciplinaire solide.
- Equipe d'enseignants-chercheurs riche de compétences, et très impliquée à tous les niveaux de la formation.
- Poursuites d'études nombreuses en master.

Points faibles :

- Application *a minima* du principe du contrôle continu.
- Taux d'échecs élevés.

Recommandations :

- Développer la mobilité internationale.
- Développer des actions et des enseignements permettant l'élaboration des projets professionnels étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence propose une formation générale en Lettres. Le cursus est adapté, avec un tronc commun d'enseignements solide dans la discipline, et une spécialisation à partir de la L3, à travers un jeu d'options (<i>Littérature et enseignement, Littérature et édition, Français langue étrangère -FLE-, Littérature et arts</i>). C'est un choix économique et justifié : priorité est donnée en L1 et L2 aux enseignements fondamentaux, notamment celui de la littérature française. Des passerelles existent entre les spécialisations.</p> <p>La maquette des cours montre une cohérence et une progressivité des enseignements, même si le tableau des unités d'enseignements (UE) pose quelques problèmes de lecture. Par ailleurs, il apparaît que le volume horaire total suivi par un étudiant de cette formation (environ 1300h.) reste inférieur aux préconisations officielles pour les licences (1500h.).</p> <p>Une réflexion approfondie sur la progressivité des enseignements a été conduite au sein du conseil de perfectionnement.</p> <p>Ce cursus permet d'acquérir une riche culture littéraire et générale, des compétences multiples (analyse des textes, maîtrise de la langue écrite et orale, capacité argumentative, méthodes de travail et de recherches). Cette licence prépare principalement à l'accès aux métiers de l'enseignement et de la recherche à tous les niveaux. Mais elle peut ouvrir sur d'autres débouchés (secteur information-communication ou édition par exemple).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence bénéficie d'un bon environnement pour la recherche (laboratoire Cérédi : Centre d'Etudes et de Recherches « Editer-interpréter ») et l'enseignement. L'offre variée en master, dans la même université, prolonge naturellement la licence.</p> <p>Des formations du même type (licence de <i>Lettres</i>) existent au Havre et à Caen.</p> <p>La formation s'insère dans un tissu associatif et institutionnel régional assez riche : des partenariats existent avec des associations littéraires, des institutions culturelles type bibliothèques, musées, théâtres.</p> <p>On note un partenariat avec le CUFR (Centre Universitaire français) de Mayotte, l'Université de Rouen diplômant des étudiants ayant suivi leur formation dans cette institution, actuellement en voie d'autonomisation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est étoffée : 19 Maîtres de Conférences, huit Professeurs, un Professeur Agrégé détaché (PRAG), un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER). Cette équipe permet de couvrir un grand nombre de sujets, avec la présence de membres de la 10e section du CNU (Conseil National des Universités), à savoir Littérature comparée, et de la 18e section, Arts dramatiques, à côté de la 9e section, Langue et littérature françaises, majoritaire. Le département fait appel à d'autres enseignants-chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche (langues et littératures anciennes ; langues vivantes), ainsi qu'à des chargés de cours (en général agrégés enseignant dans le secondaire).</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois dans l'année (conseils de département, comités paritaires, jurys). On note l'implication de la plupart</p>

	<p>des membres dans les tâches pédagogiques, administratives et éditoriales, non seulement au sein du département (licence et master), mais au sein de l'UFR, de l'université et de ses partenaires (Communauté d'universités et d'établissement ComUE, Presses Universitaires de Rouen et du Havre par exemple). Cela constitue indéniablement un point fort.</p>
Effectifs et résultats	<p>Le tableau des effectifs est incomplet. Il renseigne imparfaitement sur le nombre de diplômés de L3 par exemple (on sait qu'il y a eu 77 diplômés sur 123 inscrits en L3 en 2014, mais on ne dispose pas d'information pour les autres années). Le décompte devrait être fait de manière plus régulière. Ce tableau permet tout de même de suivre globalement les évolutions et les ordres de grandeur.</p> <p>Les effectifs étudiants sont importants, mais ils ont subi une baisse sensible : on passe de 305 inscrits en L1 en 2011-2012 à 162 en 2014-2015. Les responsables expliquent la diminution des effectifs par l'autonomisation progressive de la formation en Lettres au CUFR de Mayotte (ouverture progressive d'une licence), qui a fait chuter mécaniquement le nombre d'inscrits, mais aussi par la baisse d'attractivité des métiers de l'enseignement, principal débouché.</p> <p>Les taux d'échecs sont importants, surtout en L1 : moins de 50 % des inscrits sont admis en L2. Ces taux sont certes dans les moyennes nationales pour la discipline, et ils s'expliquent par le nombre important d'étudiants absents (aucune note aux examens).</p> <p>Le suivi des étudiants après le diplôme reste très imparfait, et on ne dispose d'aucune donnée sur l'insertion professionnelle. La poursuite d'études constitue un choix majoritaire, vers des masters préparant aux métiers de l'enseignement et de la recherche à Rouen, dont les étudiants proviennent majoritairement de la licence de <i>Lettres</i>.</p>

Place de la recherche	<p>En lien avec le laboratoire Cérédi (Centre d'Etudes et de Recherches « Editer-interpréter »), la formation, presque intégralement assurée par des enseignants-chercheurs, met en contact les étudiants avec la recherche, notamment dans le parcours <i>Littérature et édition</i>. L'assistance aux colloques, journées d'études ou séminaires est fortement recommandée à l'ensemble des étudiants.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le diplôme prépare principalement à la poursuite d'études, dans une voie de professionnalisation claire (métiers de l'enseignement et de la recherche, à la suite d'un master correspondant). Cela correspond à la nature généraliste de cette formation.</p> <p>La spécialisation progressive du cursus, qui débouche sur quatre spécialisations en L3, permet cependant une diversification. Elle constitue un excellent atout pour orienter les étudiants vers des débouchés professionnels alternatifs (métiers de l'édition, enseignement du Français Langue étrangère par exemple), même si la place des enseignements concernés (aux semestres 5 et 6) reste mince (une seule unité d'enseignement).</p>
Place des projets et stages	<p>Le dossier se contente d'indiquer que des conventions de stage sont signées. Aucune précision n'est donnée sur le suivi des stages, la rédaction et la place dans l'évaluation d'éventuels rapports de stage par exemple.</p> <p>Etant donné les liens étroits avec le milieu culturel local et régional, une politique de stages plus ambitieuse devrait être développée.</p>
Place de l'international	<p>De nombreux partenariats existent : conventions Erasmus avec 19 universités européennes notamment. Les responsables évoquent les mobilités entrantes, sans donner de chiffres. Ils constatent le nombre modeste de mobilités sortantes (entre 5 et 10 chaque année). Il n'y a aucune donnée sur la mobilité enseignante.</p> <p>La mobilité étudiante, sortante notamment, est à développer et à encourager, la formation proposant des enseignements de littérature comparée et une spécialité Français Langue Etrangère en 3e année.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Des nombreux efforts sont faits pour communiquer à l'attention des lycéens concernant la nature et les objectifs de la licence. Le département est en dialogue avec les Classes Préparatoires aux Grandes</p>

	<p>Ecoles (CPGE).</p> <p>De nombreux dispositifs ont été mis en place pour l'accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus : tutorat des L1 par des étudiants de masters, professeurs référents tout au long de la scolarité.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Dans la formation initiale en présentiel, l'alternance cours magistral (CM) et travaux dirigés (TD) est de règle, avec une part légèrement supérieure pour les TD.</p> <p>L'enseignement à distance intégral est possible, de même que la reprise d'études par Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE). Le dossier ne contient pas de précisions concernant le fonctionnement de l'enseignement à distance, alors qu'il peut concerner 100 % de la formation.</p> <p>La préparation au C2i (Certificat Informatique et Internet) est proposée, un cours d'informatique est intégré à l'offre de formation en 2e année, et la plateforme numérique Universitice est à la disposition de tous.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les enseignements sont évalués par des examens partiels (30 % de la note finale) et un examen final (70 %), avec deux sessions, des séances de préparation et corrections, ainsi que des jurys constitués par le corps enseignant. Les éventuelles notes de « contrôle continu » sont incluses dans les 30 % de l'examen partiel. C'est très peu : ce faible coefficient et l'absence de détails concernant la nature et la fréquence des exercices durant le semestre montrent qu'on est loin de l'application d'un principe authentique de contrôle continu. Ce n'est sans doute pas sans contribuer au taux d'échec élevé.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi « Portefeuille d'Expériences et de Compétences » doit encore être activé. Les informations fournies par le supplément au diplôme et la fiche RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle) sont en revanche très claires : acquisition d'une culture générale et littéraire solide et large ; développement de la capacité de réflexion personnelle sur les textes, d'utilisation de sources documentaires, de lecture rapide, d'adaptabilité à divers types de discours. Ces compétences rendent les diplômés aptes à transmettre le savoir dans la fonction d'enseignant et leur permettent aussi d'envisager toute carrière impliquant la rédaction, l'analyse, la synthèse et/ou la communication d'idées.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les données de l'observatoire de la vie étudiante (OVEFIP) ne sont pas exploitables en termes statistiques, mais on note que la formation débouche sur des poursuites d'études en général dans la même université. Le dossier du master <i>Textes, culture, publics</i>, proposé par le département de Lettres, indique que les poursuites d'études sont nombreuses.</p> <p>Il est fait mention d'une tentative de contacts individuels par le réseau des anciens étudiants, sans précision sur les modalités de cette prise de contact ni sur les résultats obtenus.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement existe depuis le premier semestre 2015, réunissant enseignants titulaires, personnalités extérieures (inspecteurs académiques par exemple), étudiants. L'autoévaluation montre que ses résultats sont pris en compte dans la réflexion sur l'évolution de la formation.</p> <p>La part de la représentation étudiante reste assez faible dans ce conseil, et il n'y a pas d'évaluation de la formation par les étudiants par ailleurs.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.